

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 227

Rubrik: Soleure

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POSO entre au Grand Conseil

Les électeurs soleurois sont dans leur très grande majorité fidèles aux trois partis historiques.

Pour la législature 1973-1977, les radicaux restent les plus nombreux ; cette fois, les chrétiens-démocrates occupent la deuxième place, comme ils l'ont occupée à diverses reprises dans le passé, mais les socialistes gagnent un siège et seront 37 sur 144 députés.

Il n'y avait ni liste républicaine, ni liste de l'Action nationale. L'Alliance des indépendants a subi une très lourde défaite qui rappelle celle de 1945 où elle avait perdu d'un coup les onze mandats conquis en 1941.

Le groupement progressiste POSO avait déposé des listes dans trois districts. Résultat : un élu dans le district de Lebern, dont la principale localité est la cité ouvrière de Granges. Ainsi, le grou-

pement POCH, fondé à Bâle (POB), où il a conquis plusieurs sièges au Grand Conseil, sera représenté dans un deuxième parlement cantonal. A noter que les listes du Parti communiste, dans l'entre-deux guerres, et du Parti du travail, en 1945, n'avaient jamais eu d'élus dans ce canton. L'organisation suisse POCH est, rappelons-le, à l'origine de l'initiative pour les quarante heures que soutient la LMR en Suisse romande et le PSA au Tessin. Elle a aussi des sections à Berne (POBE), à Saint-Gall (POSG) et à Zurich (POZ). Le Parti socialiste, qui avait déposé des listes dans les dix districts, a recueilli les suffrages de 21 000 électeurs et POSO, dans trois districts, ceux de 1283 électeurs. A souligner que dans deux petites communes seulement, il n'y a pas eu de suffrages socialistes.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Une presse de partis

Les élections soleuroises nous ont donné l'occasion de suivre la presse de ce canton industriel. Nous avons été frappé par le fait que trois des quatre quotidiens y paraissant affichent ouvertement leur tendance politique.

Le « Solothurner Zeitung », dont une partie de l'édition porte le titre de « Grenchner Zeitung », est le plus important, avec un tirage supérieur à 30 000 exemplaires. Il est radical et paraît à Soleure. Dans la même ville sont éditées les « Solothurner Nachrichten » (catholiques) qui indiquent qu'elles sont dans leur 9^e année de parution, ce qui en fait un des plus jeunes quotidiens de Suisse. En réalité, elles ont pris la succession d'autres quotidiens catholiques et ont donc déjà derrière elles une longue tradition.

A Olten sortent de presse le « Solothurner AZ » (socialiste) et l'« Oltnen Tagblatt », le seul quoti-

dien n'annonçant pas d'affiliation à un des trois grands partis du canton. Ces deux quotidiens ont un tirage d'environ 8000 exemplaires chacun. Sur le plan publicitaire, ils ont constitué un pool régional avec le quotidien argovien « Zofinger Tagblatt ».

— Au chapitre de la presse du week-end, peu de réflexion de fond à relever. Le supplément hebdomadaire du « Tages Anzeiger » met l'accent sur les derniers rebondissements de la course américaine à l'espace, consacre quelques pages aux oiseaux, tandis que la « National Zeitung » est placée sous le signe de la musique, puisque l'article principal de son édition de fin de semaine traite de l'Ecole de Vienne (à noter également trois textes critiques au sujet du nouveau roman de Martin Walser, « Der Sturz »).

Où l'action n'exclut pas forcément la réflexion

Outre la « bombe » que constituait la révélation au public de la liste des responsables du Rassemblement et du Bélier, des hommes politiques (dont un conseiller fédéral et trois conseillers nationaux) ainsi que de journalistes jurassiens, dont le téléphone est surveillé par la police, l'essentiel de la conférence de presse du Groupe Bélier, donnée lors de la 9^e Fête de la jeunesse jurassienne à Porrentruy, a été la présentation des premiers résultats d'un travail de réflexion sur l'aménagement du territoire mené par un groupe d'étude ad hoc. Sur ce dernier point, quelques principes fondamentaux ont été rappelés :

L'aménagement du territoire en quatre principes

— L'aménagement du territoire est un *problème politique*. Il ne doit pas être laissé entre les seules mains des technocrates et des « spécialistes » de l'administration.

— Le préalable à toute mesure d'aménagement est la définition claire des buts et l'adoption, après un échange réellement démocratique, de principes directeurs.

— Les éléments essentiels et indispensables de l'« armature urbaine » du Jura, seuls à même de garantir son développement harmonieux et équilibré sont : les divers équipements publics, les implantations industrielles et tertiaires nouvelles, ainsi que les diverses voies de communication.

— Le Jura ne possède pas d'organes politiques auxquels il puisse s'identifier et auxquels il puisse confier la direction de ses affaires. Seule la création, à très court terme, d'un Etat jurassien pourra assurer à ce pays une évolution conforme à sa volonté et à sa vocation.

En conclusion, sans oublier leur revendication essentielle, à savoir la libération du Jura, les porte-parole du Groupe Bélier formulent, pour le court terme, cinq exigences fondamentales :